

BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux
Abonnement : 1000 Fr par an

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 257 17 Juin 1959

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU: Tous les traitements effectués avant le 8 Juin devront être renouvelés dès réception de ce bulletin.

Les traitements appliqués après cette date seront renouvelés aussitôt après la prochaine pluie ou à défaut de pluie, de 16 à 18 jours après l'application précédente.

OIDIUM: La maladie se manifeste dans de nombreux vignobles; il est par conséquent conseillé d'effectuer un poudrage au soufre.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER: Se conformer aux conseils du bulletin précédent.

CARPOCAPSE: Le premier traitement devra être étendu dès réception de ce bulletin à toutes les plantations d'altitude qui n'ont pas encore été visées jusque là par les bulletins précédents.

Les autres plantations ne seront traitées à nouveau que si une pluie forte est intervenue depuis le dernier traitement, l'application devra être placée le plus tôt possible après cette pluie.

POMMES DE TERRE

MILDIOU: Le traitement fongicide devra être renouvelé dès réception de ce bulletin dans toutes les localités qui n'étaient pas visées dans le bulletin précédent, mais jusqu'à l'altitude de 900 mètres seulement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD